

L'an deux mille vingt et le dix du mois de juin, à 20 heure 30, s'est réuni le conseil municipal de Saint-Laurent d'Olt.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

<i>VIOULAC Alain</i>	<i>DODINET Elisabeth</i>	<i>LOMBARD Vincent</i>
<i>BALITRAND Michel</i>	<i>FAYET Nicolas</i>	<i>MEILLET Marie Noëlle</i>
<i>BERGONNIER Patrick</i>	<i>LAFON William</i>	<i>SCHMIT Aurélie</i>
<i>BIAU Jean Marie</i>	<i>LAURIOL Nathalie</i>	<i>VAYSSADE Christine</i>
<i>CALY Martine</i>	<i>VAYSSIE Lucien</i>	<i>Absent excusé : LEMONTZIS A.</i>

Madame Marie-Noëlle MEILLET a été nommée secrétaire de séance.

- Le compte rendu du 27 mai 2020 a été approuvé à l'unanimité.

- VOTE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES :

Monsieur le Maire présente aux élus l'état 1259 TH-TF reçu de la direction des services fiscaux, les bases et les produits portés sur cet état.

Après délibération, il a été décidé de ne pas modifier le taux des taxes foncières bâties et non bâties.

- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle la volonté municipale de soutenir les associations dont l'activité contribue à l'animation du village. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les propositions de subventions et autorise le Maire à verser à chaque association la somme allouée.

- VOTE DES BUDGETS :

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs aux conseillers présents. Il présente les programmes d'investissement et apporte au conseil les précisions nécessaires sur les différentes opérations projetées.

BUDGET COMMUNE :

Le budget primitif de la commune s'équilibre en

Section de fonctionnement avec 819 449.55 euros en recettes et en dépenses

Section investissement avec 1 241 894.56 euros en recettes et en dépenses.

Budget adopté à l'unanimité.

BUDGET STATION SERVICE :

Le budget de la station service s'équilibre en

Section de fonctionnement avec 45 952.76 euros en recettes et en dépenses

Section investissement avec 47 735.76 euros en recettes et en dépenses.

Budget adopté à l'unanimité.

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Le budget assainissement s'équilibre en

Section de fonctionnement avec 113 595.22 euros en recettes et en dépenses

Section investissement avec 64 529.22 euros en recettes et en dépenses.

Budget adopté à l'unanimité.

BUDGET CAMPING :

Le budget camping s'équilibre en

Section de fonctionnement avec 44 744.63 euros en recettes et en dépenses

Section investissement avec 76 288.52 euros en recettes et en dépenses.

Budget adopté à l'unanimité.

BUDGET LOTISSEMENT LES PRES DE BLANQUEFORT

Le budget lotissement s'équilibre en

Section de fonctionnement avec 182 774.27 euros en recettes et en dépenses

Section investissement avec 143 679.38 euros en recettes et en dépenses.

Budget adopté à l'unanimité.

*** Le point sur la Maison des Assistantes Maternelles**

Les travaux étant maintenant terminés les futures utilisatrices ont procédé à l'aménagement et la déco des lieux.

Après une dernière visite de la PMI qui n'a formulé aucune observation, l'ouverture de cette structure est prévue pour le premier juillet 2020.

*** Le point sur le réseau de chaleur**

Un appel d'offres a été diffusé concernant la délégation de service public. Suite à la situation particulière due à la crise sanitaire, il a été décidé de reporter la date limite des offres au 1^{er} septembre 2020 à 12 heures.

Des sondages ont déjà été effectués sous la maison de retraite en vue de la mise en place de la future chaudière.

*** DELIBERATIONS :**

CIMETIERES : un devis a été reçu du groupe Elabor pour la restructuration des quatre cimetières de la commune. Il s'agit d'un travail élaboré en partenariat avec le SMICA, qui apportera à la commune une aide juridique et administrative pour tout ce qui concerne la recherche des ayants-droit, la reprise des concessions à l'état d'abandon, la réalisation de plans, etc...

Le montant du devis s'élève à 13 064.64 euros TTC.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

CESSION DE TERRAINS : Monsieur le Maire indique aux conseillers que les terrains sur lesquels a été édifiée la maison médicale appartiennent à la commune de Saint-Laurent d'Olt. Il s'agit des parcelles AN 409 et AN 414.

La maison médicale étant propriété et compétence de la communauté il est proposé de vendre ces deux parcelles à la communauté de communes au prix de un euro, de façon à ce que cette dernière en assume les charges foncières.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

ECLAIRAGE PUBLIC : La modernisation de l'éclairage public d'Estables est en partie réalisé, il reste le tronçon entre le stade jusqu'à la fin d'Estables et l'entrée du village. Un devis de 17 090 euros TTC a été reçu. Après la participation du SIEDA, le reste à charge de la commune sera de 8 535.04 euros.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES :

Saison estivale : Malgré la situation particulière due à la crise sanitaire, le camping ouvrira ses portes comme chaque année le 15 juin. Le traditionnel apéritif offert aux campeurs tous les lundis soirs est maintenu.

Les recrutements de personnel saisonniers ont été faits. Pour l'accueil au camping, a été recrutée Madame Charlotte CHALVET et en soutien au personnel technique, Monsieur Némó SCHMIT.

Aveyronnaise Classic : la mairie a reçu une demande d'avis pour l'aveyronnaise classic, une épreuve motos enduro qui doit passer sur notre commune le 21 août 2020. Un avis favorable a été donné.

Prochain conseil : le mercredi 8 juillet 2020 à 20 heures 30